



HOTEL DE VILLE
31 rue Sainte Catherine
84330 MODENE

PROCÈS VERBAL
DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 septembre 2024

Présents : Norbert LEPATRE, Alexandre ALLÈGRE, Marie-Hélène ENRIETTO, Antonia DURAND, Nancy DUFOUR, Christian RIPERT

Absents excusés : Ivan ROBERT pouvoir à Christian RIPERT, Laetitia ALONSO pouvoir à Marie-Hélène ENRIETTO, Yannick CORBIN pouvoir à Alexandre ALLEGRE, Sonia JACOBÉE pouvoir à Antonia DURAND

Public : néant

Secrétaire de séance : Antonia DURAND

Secrétaire adjointe : C. BONHOMME

Monsieur le Maire remercie l'ensemble des membres d'être présents et déclare la séance ouverte à 20h00. Il donne lecture du PV de la séance précédente, du 10 juillet 2024 ; PV approuvé à l'unanimité des membres présents.

1. Comptes-rendus des différentes réunions des syndicats

EPAGE : RAS

Syndicat d'électrification Vauclusien (A. ALLEGRE) : la réunion de piquetage est reportée. Le projet de borne de recharge électrique est abandonné. Pas de nouvelles du projet d'audit des bâtiments.

Syndicat Rhône Ventoux (Alexandre ALLEGRE) : Odeurs nauséabondes dues à la conduite d'assainissement qui est surdimensionnée et permet l'accumulation de gaz odorants. Concernant le terrain de l'ancienne station d'épuration, il n'y a pas de nouvelles du RDV de signature chez le notaire. Ce dernier étant décédé, l'étude rencontre des difficultés pour mener à terme les dossiers. Voir pour peut-être changer de notaire.

Syndicat Forestier : RAS

Parc Naturel Régional (PNR) : prochaine réunion le 25.09.2024

2. Point sur les travaux

- **Eclairage Public** : Ineo devrait finir les travaux prévus vers le 03.10.2024. Ils étaient dans l'attente de l'intervention d'Enedis pour le remplacement de la dernière armoire. Les lampadaires s'allument très tôt le soir avant la tombée de la nuit, vérifier si ce n'est pas un problème de minuteur.
- **Marquage au sol** : la Cove est intervenue pour refaire les peintures blanches des passages piétons et dents de requins. Le tracé du pont sera repris car ce n'est pas celui prévu. Ce sera une bande uniforme de 1.20m de large. Des leds solaires clignotantes seront installées au début et fin du pont pour mettre en évidence les bords. Travaux prévus le 25.09.2024 par la Cove.
- **Panneaux de signalisation** : Yannick et Alexandre ont travaillé sur des plans pour leur implantation. Les consignes ont été données aux agents techniques, qui commenceront à les poser la semaine prochaine. Il reste encore à commander quelques panneaux (emplacement taxis, route prioritaire...)

- Pochoir : un devis a été demandé à l'entreprise Mallet pour la fabrication d'un pochoir à l'effigie de la Commune. Ce pochoir servira à marquer les panneaux de chantier mobile, ainsi que le matériel communal pour éviter le vol etc.
- Mairie 1900 : Norbert a rencontré Roméo Chave et Thibault Grases. L'entreprise Grases fera le coffre bois pour protéger l'horloge (offert à la commune). Il suffira de démonter les tringles reliant l'horloge au cadran et prendre des repères pour permettre de remonter l'ensemble correctement. L'entreprise CHAVE commencera les travaux début octobre avec un groupement d'artisans nommé « les artisans réunis ». Les travaux devraient durer environ 3 semaines.
- Embâcle au pont : le syndicat des rivières est intervenu. Tout est rentré dans l'ordre.
- Elagage : madame Ulliell nous a signalé une grosse branche morte de pin menaçant de tomber sur la route de Caromb. Monsieur Reynier nous a signalé le même problème à l'angle du chemin de Beaumont. Un rdv a été pris avec un élagueur (Jérémy Mathieu) pour avoir un devis, y compris pour tailler les cyprès du cimetière, devant la Cure.
- Extincteurs : 7 extincteurs sont complètement obsolètes. La société SCHUB qui réalise chaque année la maintenance nous a fait un devis, 950€ l'ensemble. Un autre devis sera demandé pour comparer les tarifs. Il est rappelé que les blocs « issue de secours » ne sont plus réglementaires non plus, il faudra penser à les renouveler.
- Végétalisation aire nature et loisir : un devis de végétaux a été demandé à Melquior pour agrémenter la pose des arceaux et installer quelques arbres.
- Voirie : les devis avec la société Colas sont jugés trop importants, d'autres devis seront demandés à Gasnault, Roberti etc.
- Aire de jeux ch. serres des fourques : un devis de remplacement du module cassé a été demandé et signé.

3. Contrat Vaucluse Ambition 2023-2025 (*Délibération à prendre*)

Une délibération avait été prise en février 2024 puis en juillet 2024 déterminant la répartition de l'enveloppe attribuée à notre commune au titre du CVA. Il convient aujourd'hui de revoir la liste des projets ainsi que les montants affectés à chacun pour remplir les critères d'attribution, notamment en ce qui concerne la partie « transition écologique et énergétique ». il a été voté POUR à l'unanimité la répartition suivante :

○ Projet 1 : restauration mairie 1900 et lavoir	18.859,89 €
○ Projet 2 : rénovation parc éclairage public	1.120,36 €
○ Projet 3 : Végétalisation parking Joseph Gleize	19.099,64 €
○ Projet 4 : réfection voirie	62.020,11 €

Enveloppe totale : 101.100 €

4. Rencontre avec Madame FINCK – Trésorerie de Monteux

Catherine Finck, conseillère auprès des décideurs locaux, rattachée à la trésorerie principale de Monteux, est venue en mairie lundi pour faire un point sur la situation de la commune et les attentes. L'entrevue a été très intéressante et constructive. Découverte de la SPL, service d'ingénierie qui peut nous aider dans la réalisation de projets. Norbert lui a également demandé de rechercher de nouvelles recettes sans avoir à toucher aux impôts de la commune. Elle interviendra à nouveau en début d'année 2025, avant le vote du BP, pour nous faire une synthèse de la situation comptable de la Commune et permettre d'envisager sereinement les futurs projets.

5. Encarts publicitaires des artisans

Les artisans ont été relancés en début de semaine. Quelques-uns ont déjà répondu.

6. Questions diverses et sociales

- Déchets : à ce jour, seulement 3 personnes ont demandé à bénéficier du passage des agents communaux pour l'enlèvement de leurs déchets. Passage hebdomadaire le jeudi matin. Il faudra recontacter l'entreprise ASSAINIMAX pour une intervention contre les rats.
- Festivités :
 - Opérations brioches : du 14 au 19.10.2024. Vente de brioches le samedi 19 octobre. Les tracts sont prêts et seront distribués la semaine prochaine.
 - Concert / conférence église : 25.10.2024
 - Soirée d'automne : Bilan conférence de presse du 16.09. Soirée d'automne le 13.11.2024 à 16h à la salle de la Cure. Il s'agit d'un concert électro pour enfants et adultes, accompagné d'un goûter. Entrée à 6€ par personne.
 - Téléthon / castagnade / marché de Noël : 24.11.2024. Les artisans seront installés dans les 2 salles et la castagnade se fera à l'intérieur du village et non sur la place comme les années précédentes. Ainsi le public sera regroupé près du marché de Noël. Le cornet de châtaignes / vin chaud seront à la vente, avec reversement au profit du Téléthon. Le portage de petit déjeuner devrait être maintenu, en attente de réunion du CCAS pour finaliser l'organisation.
 - Repas des aînés : 14.12.2024 (attention la MAM demande la salle de la Cure le même jour). Un devis du restaurant l'Oulo de Mazan a été reçu, il convient parfaitement sauf qu'il ne peut accueillir que 50 personnes max. Le CCAS doit se réunir pour en discuter.
 - Ecole primaire : 32 enfants de Modène sont scolarisés sur le groupement scolaire Modène – St Pierre – Crillon.
 - Urbanisme : problème concernant le stationnement sur terrain privé route de Mazan. Rappel des règles en matière d'emplacement réservé instauré au PLU chemin du cimetière.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h15.

Le Maire
Norbert LEPATRE

La secrétaire de séance
Antonia DURAND